



Monsieur le Sénateur, Simon Uzenat

Monsieur le Député, Paul Molac ,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers collègues maires,

Mesdames et Messieurs les responsables et membres des associations,

Mesdames et Messieurs les directeurs et directrices de nos différentes structures et des écoles,

Les représentants de la gendarmerie et des pompiers, de la police municipale

Mesdames et Messieurs les agents de Val d'Oust

Mesdames et Messieurs, chers habitantes et habitants de Val d'Oust,

Je vais commencer cette cérémonie par vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2025, des vœux de santé bien sûr et de bonheur pour vous et vos proches !

Je nous souhaite également collectivement de garder optimisme, passion et enthousiasme pour cette nouvelle année.

L'an dernier, je disais que 2023 avait été le théâtre de conflits et de guerres, un peu partout dans le monde et que nous vivions dans un climat de plus en plus anxiogène. Force est de constater que l'année 2024 a aussi été une période mouvementée et instable. L'équilibre social, environnemental, économique ou encore politique de notre planète reste de plus en plus menacé. Nous avons tous été fortement marqués par la catastrophe climatique à Mayotte, qui, je le rappelle est un département français.

Nous vivons dans une démocratie, quelle chance, quelle immense chance ! Il faut continuer à la faire vivre collectivement, à l'entretenir, à la maintenir et à la faire grandir.

J'ai la chance d'être accompagnée au quotidien par une belle équipe ! Sa présence, aujourd'hui témoigne de son engagement depuis le début de ce mandat. Déjà 5 ans !

Cette cérémonie est le moment privilégié pour vous donner quelques informations sur les projets en cours et ceux à venir.

J'ai plusieurs personnes à vous présenter ce matin et aussi, petite nouveauté, une vidéo à partager ! Mais....

Nous allons commencer par différentes informations

- La première concerne **le recensement**.

En effet, notre commune effectue un recensement du 16 janvier au 15 février. Le recensement, c'est un moment essentiel dans les communes, et cela, pour plusieurs raisons

- Connaître bien sûr le nombre exact d'habitants,
- Connaître aussi leur profil pour définir les besoins à venir,
- Permettra à la commune, en fonction de son nombre d'habitants, de percevoir des dotations et notamment ce que l'on appelle la DGF (la dotation globale de fonctionnement) Pour faire simple, plus la commune a d'habitants et plus cette dotation est importante ! mais plus il y a aussi de services à mettre en place !

Nous avons recruté 6 agents recenseurs et je les remercie d'avoir accepté cette mission qui demande rigueur et précision, c'est une période intense ! Vous avez dû tous recevoir un courrier dans vos boîtes aux lettres. Les agents font actuellement ce qu'on appelle une tournée de reconnaissance. Un autre courrier, nominatif cette fois-ci, vous sera adressé à partir du 16 janvier avec toutes les indications pour remplir un questionnaire sur internet, Pour ceux qui ne souhaitent pas le faire par internet, un agent recenseur se rendra à votre domicile pour le faire avec vous. Chaque agent aura un badge bien entendu avec sa photo pour bien

attester de son identité. ! Je vous rappelle que vos réponses sont parfaitement confidentielles.

Quelque mois plus tard, nous connaissons le nouveau nombre d'habitants de Val d'Oust ! Les paris sont ouverts !

- La deuxième information concerne **la police municipale de Ploërmel**. En effet, nous avons signé une convention de mise à disposition avec la police municipale de Ploërmel pour accompagner notre commune et intervenir sur les prérogatives de police municipale. Nous avons un référent pour la commune, il s'agit de Julien Renault (qui est présent ce matin) Je tiens à remercier les élus de Ploërmel d'avoir accédé à notre demande et ces premiers mois de collaboration sont très satisfaisants.

- Autre information : la **Mutuelle communale**,
La commune va signer deux conventions : une avec AXA et une avec Groupama (pour laisser le choix aux habitants). On parle de mutuelle communale mais en fait la commune ne participe pas financièrement mais elle permet de faciliter les choses et d'obtenir pour les administrés des tarifs préférentiels. Une réunion publique aura lieu mardi prochain, le 14 janvier à 17 h 00 à la salle des Nouettes, date à laquelle nous signerons les conventions. Je vous invite donc à noter cette date et à venir prendre des informations auprès de ces deux compagnies d'assurances si vous le souhaitez bien sûr.

- Dernière information importante : après une longue carrière au Roc puis à Val d'Oust, Olivier DELIERE, DGS, a fait valoir ses droits à la retraite et partira au 31 janvier. Il sera remplacé par Madame Emmanuelle Chavois présente ce matin. Je tiens à remercier très sincèrement Olivier pour toutes ces années passées au service de notre collectivité.

Passons maintenant aux informations sur la réalisation de nos projets.

..... l'Année 2025 sera une année de travaux à Val d'Oust ! Je vous avais dit l'an dernier à cette même cérémonie que la recherche des subventions était un vrai parcours du combattant ! Ce parcours touche à sa fin avec de bonnes surprises et de moins bonnes !

- Certains travaux ont déjà commencé, c'est le cas au **cimetière du Roc**. L'objectif : permettre une meilleure accessibilité et simplifier l'entretien pour nos services techniques. Ces travaux devraient être terminés d'ici quelques semaines. Au **cimetière de la Chapelle**, c'est un colombarium et un jardin du souvenir qui va voir le jour. Le terrassement et la pose des clôtures sont désormais achevés. A Quily, pour rappel, les travaux ont été réalisés il y a deux ans et apportent toute satisfaction.
- Par ailleurs, vous avez dû remarquer à plusieurs endroits de la commune des grandes bâches vertes de 120 M3 ! Ce sont des réserves d'eau en cas d'incendie pour protéger les bâtiments publics et les habitations. Après quelques péripéties techniques (dont certains se souviennent !), nous avons enfin pu les remplir !
- Ce mois de janvier, c'est **le démarrage du chantier du pôle culturel et associatif** ! Situé dans le bourg de la Chapelle-Caro, il accueillera la médiathèque, un espace multi fonctionnel, un hall d'exposition, une salle modulable ainsi qu'un jardin extérieur, le Patio d'où le nom de ce futur équipement. Nous avons détaillé ce projet au fur et à mesure de l'avancement dans les différentes Brèves ~~et ça y est~~, c'est parti ! c'est une grande satisfaction de construire un tel équipement pour tous les habitants de Val d'Oust. Il faudra compter près de 14 mois de travaux. Hélas, pour ce dossier, nous savons que nous n'aurons pas les subventions espérées ! Le conseil départemental du Morbihan a en effet décidé de suspendre toutes les aides aux communes, comme vous l'avez certainement lu dans la presse, ce qui, je ne vous le cache pas, a des incidences sur les projets des communes. Les subventions avoisineront les 25 % grâce à l'Etat et à la Région Bretagne. Alors que nous escomptions 40 %. Dans l'attente de cette réalisation, la médiathèque poursuit ses activités en augmentant toujours plus son nombre d'adhérents et en proposant de nouvelles animations sous l'impulsion d'Anna, la responsable et des 14 bénévoles très investis. Cet engagement bénévole permet aussi de proposer une nouvelle plage d'ouverture le vendredi soir. Grand merci à elles ! Par ailleurs, Anna continue d'animer le réseau des médiathèques avec Saint Servant et Montertelot à la grande satisfaction des 3 communes.

- **La mairie de Val d'Oust** va aussi faire l'objet d'une restructuration car nous allons enfin rénover les anciens bâtiments de la poste pour en faire des bureaux, de l'archivage, un espace de convivialité et surtout améliorer l'accueil du public. Nous en profitons aussi pour faire une rénovation énergétique de l'ensemble de ces bâtiments. Ces travaux devraient démarrer d'ici quelques mois. Et là, c'est une bonne nouvelle pour les subventions car l'Etat nous aide sur les économies d'énergie grâce au dispositif du Fonds Vert (70 % environ de subvention pour ce dossier)
- Dans un autre domaine, un chantier plus petit à Quily mais tout aussi important c'est **un terrain multisport**, son démarrage est bien plus long que prévu, nous avons annoncé sa construction en 2024 ! Tout le bourg de Quily est dans le périmètre des bâtiments de France et cela entraîne des contraintes réglementaires mais nous ne désespérons pas car le dossier est prêt !
- Des travaux également **dans la rue du Val au Roc**, il s'agit cette fois de l'assainissement à la charge de Ploërmel Communauté ~~et~~ la commune en profitera pour refaire le réseau d'eau pluviale. Ploërmel communauté va lancer les appels d'offres au mois de janvier. Une fois ces travaux de réseaux réalisés, un réaménagement de cette rue sera programmé. Par ailleurs, à partir de la semaine prochaine, c'est le réseau d'eau potable réalisé par la SAUR qui va faire l'objet d'une réhabilitation dans cette rue du Val ce qui va entraîner des perturbations au niveau de la circulation. Travaux qui vont durer deux mois.
- Des travaux seront également réalisés sur **le pont du Val Chevrier sur le Tromeur**. La commune était éligible au programme lancé par l'Etat pour faire un diagnostic des différents ponts de la commune. Celui du Tromeur montre des signes de fatigue et d'usure. IL va donc faire l'objet d'une réparation. Nous devons également surveiller le pont de la Garenne.

- **L'éclairage public** fait aussi partie de nos préoccupations mais cela n'avance pas aussi rapidement que nous le souhaiterions. Les lampes obsolètes ont été remplacées dans le bourg de La Chapelle, la rue des Fougères est actuellement en phase d'achèvement, quant à la rue du Val, nous sommes toujours dans l'attente des réalisations confiées à Morbihan Energies.
- J'en profite pour vous annoncer une bonne nouvelle pour les raccordements à la fibre ! ceux-ci sont en cours de réalisation, une nouvelle armoire a été installée, cela permettra de couvrir la quasi-totalité de la commune. Je sais que certains l'attendent avec impatience.
- Par ailleurs, tous les ans, un budget conséquent est dédié à la voirie ce qui nous permet peu à peu d'atteindre notre objectif du début de mandat ! Réhabiliter nos 80 kms de voirie.
- Un mot aussi sur le lotissement de Lasnière. Nous avons réalisé une étude l'an dernier pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Nous présenterons cette étude aux habitants qui le souhaitent début février.
- Les élus ont également décidé de se faire accompagner par un cabinet d'architecte pour le site de La Mine de La Villeder, ancienne mine d'étain, ce site est devenu propriété communale depuis l'an dernier et est, depuis de nombreuses années, géré par l'association des Amis de La Villeder. Nous souhaitons bien sûr travailler en étroite collaboration avec cette association qui a permis de maintenir ce patrimoine industriel en état et qui continue à organiser de nombreuses actions.
- Dernier point, nous avons achevé le bâtiment des services techniques au Clos Joubaud, grâce à l'intervention experte de nos agents des services techniques.

Il y aura peut-être d'autres chantiers pendant l'année. Nous ne sommes jamais à l'abri d'un imprévu ou d'une opportunité.

Volet que je n'ai pas encore abordé et qui nous mobilise tout au long de l'année. IL s'agit du **CCAS** (le centre communal d'action sociale). Nous avons été sollicités par l'agence régionale de santé sur le devenir de nos deux structures d'accueil pour personnes âgées, la résidence Emmanuel Bono et la résidence de l'Oust Ce n'est pas un sujet simple et nous y travaillons actuellement.

- L'année 2025 comme tous les ans, sera également rythmée par les **manifestations de nos associations nombreuses et dynamiques**. Je tiens à les remercier toutes pour leur investissement au sein de Val d'Oust. Tous les ans, de nouvelles associations se créent avec de nouvelles propositions. C'est le cas pour Les Rives du Doc qui prévoit l'organisation d'un festival documentaire au mois de septembre mais aussi une association de Quily qui propose des Musiques du monde. A cela s'ajoute les différentes manifestations organisées par la commune. Je crois qu'il y en a vraiment pour tous les goûts sur la commune.
- En 2025, un nouvel événement sera organisé à La Basse Chapelle au mois d'août. IL s'agit du concours départemental du cheval de trait.
- Je vous rappelle qu'En 2024, nous avons aussi mobilisé les associations d'anciens combattants, les écoles et la médiathèque pour le devoir de mémoire avec une cérémonie particulièrement émouvante à Quily le 3 août en mémoire des résistants, mais aussi à La Chapelle pour les 80 ans de la libération au mois de mai et une exposition photo au Roc au mois de novembre.

Un mot maintenant sur **notre communauté de communes** ! Tous les ans, je vous rappelle que Ploërmel Communauté exerce de nombreuses compétences au plus près des habitants ! C'est le cas pour le programme éducatif local, pour la mobilité, pour l'instruction des permis de construire, pour les aides à la rénovation de l'habitat, pour l'installation des entreprises, pour les démarches administratives avec la maison France service itinérante, pour l'accompagnement du centre aéré géré par l'association Familles rurales, pour l'assainissement (j'en parlais tout à l'heure pour la rue du Val, il s'agit pour le coup de très gros investissements)

Pour les déchets (et cette année, des changements sont annoncés quant au mode de collecte avec le retour des bacs individuels), des explications précises seront apportées par le service déchets bientôt. Nous avons aussi travaillé sur les zones d'accélération des énergies renouvelables avec la communauté de communes, zones qui devront être intégrées dans le futur Plan local d'urbanisme ou Plan intercommunal. Je ne suis pas certaine d'avoir dressé une liste complète des interventions communautaires mais comme vous le constatez, la communauté de commune est très présente à nos côtés.

Un mot aussi sur le devenir du syndicat sportif entre Saint Abraham et Val d'Oust. Nous allons revoir les statuts qui datent de la création du syndicat et qui ne correspondent plus du tout à la réalité dans un travail conjoint entre les deux conseils municipaux.

Je voulais également vous dire que cette année, **la commune a vendu deux bâtiments communaux**. Le premier c'est le Marché de l'Oust à La Chapelle et le deuxième c'est La Station à Quily. Les gérants de ces deux commerces ont souhaité racheter leur lieu de travail et ont fait une demande à la commune, les élus ont trouvé que c'était intéressant de vendre à de jeunes entrepreneurs qui se projetaient sur la commune. Je ne peux que vous encourager à fréquenter tous nos commerces locaux, nous avons de la chance d'en avoir alors faisons en sorte de les garder !

Je ne saurais conclure sans rappeler les magnifiques victoires de notre médaillé olympique : Dorian FOULON qui a fait vibrer toute la commune l'été dernier.

J'aime à rappeler que la vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille, ponctuer de gros ennuis, de grandes responsabilités mais aussi de grande satisfaction et quelques fois de bonnes surprises. Comme ce projet récent mené par des particuliers, consistant en la réalisation d'habitat participatif pour une petite dizaine de personnes.

Je remercie une nouvelle fois l'équipe d'élus qui m'entoure **et** les agents de la commune pour savoir traduire et concrétiser nos projets....

Je remercie également tous nos commerçants, artisans, entrepreneurs, les agriculteurs, responsables et salariés des différentes structures, les

professionnels de santé qui permettent à la commune d'être attractive et dynamique.

Je vous remercie pour votre présence aujourd'hui et votre écoute.

Nous allons maintenant regarder ensemble la vidéo sur la commune. Elle a été réalisée par Jérémy Boutes, accompagné par Jean-Louis. Elle permet de découvrir ou de redécouvrir la commune d'en haut puisque Jérémy s'est servi de drones. Elle permet de compléter également mon discours. Nous vous laissons découvrir Val d'Oust comme vous ne l'avez jamais vue !